Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.
Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 décembre 2018

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	4	3	3

Pour	Contre	Abstention
26	0	1

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, ROGER Edouard, SERRU Marie Claire, SUDRON Frédéric

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à DUPUY Nathalie, LEFEBVRE Frankie donne pouvoir à CHAUVERGUE LAURENCE, LENOBLE Monique donne pouvoir à SERRU Marie Claire, TERRIER Gilles donne pouvoir à BIDAUD Jean-Michel,

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CAMBOU Stéphane, DOLLEY Alain, POURCHET Pierre

Absents : CHABANAT Christine, SIMON Philippe, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

MARCHES PUBLICS

Délibération n° 97-2018 : Construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Bureau de contrôle - Avenant n° 1

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n° 66 – 2017 du 19 juin 2017 du Conseil Communautaire attribuant le marché pour le bureau de contrôle dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halles des Sports à Eymoutiers ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers, la mission de contrôle technique a été attribuée à l'entreprise QUALICONSULT pour un montant HT de 3 720,00 €.

Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire de signer un avenant avec cette entreprise.

Monsieur le Président présente les modifications :

Montant HT du marché	3 720,00 €
Avenant n° 1 : Ajout de la mission VIEL (Vérification initiale des installations électriques)	+ 350,00 €
TOTAL HT DU MARCHE MODIFIE	**4 070,00 €**

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident par 26 voix POUR et 1 abstention (M.Paquet) :

- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 désigné ci-dessus, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 17 décembre 2018

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : 07 JAN. 2019
Publié le : 07 JAN. 2019

Communauté de Communes
Le Président
EYMOUTIERS

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE
le 19 DEC. 2018